

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Décembre 1875.

ELECTIONS SÉNATORIALES.

Sixième journée.

Dix-huit sénateurs ont été élus dans cette
journée. Tous sont portés sur la liste des
gauches.

Nombre des votants 684
Bulletins blancs 5
Suffrages exprimés 676
Majorité absolue 339

Sont élus :

MM.

De Chabron (général) 376
Corbon 353
Lanfrey 350
Saisy (Hervé de) 349
Letellier-Valazé (général) 348
Carnot père 344
Gouin 344
Lepetit 343
Litré 343
Edmond Schérer 343
Crémieux 342
Douhet (de) 341
De Lorigeril 340
Scheurer-Kestner 340
De Tocqueville 340
Rampont (Yonne) 340
Paul Morin 339
Testelin 339

Quinze membres appartiennent aux grou-
pes de gauche, trois au groupe de l'extrême
droite.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance d'hier jeudi.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la
nomination de quinze sénateurs.

Il y est procédé.

Le scrutin est fermé à trois heures et de-
mie.

L'ordre du jour appelle la discussion du
projet de loi portant ouverture au ministère
de la justice, sur l'exercice 1876, d'un crédit
supplémentaire de 572,000 fr. applicable à
l'augmentation du traitement des greffiers de
justice de paix.

Il est procédé à un scrutin.

Le projet de loi est adopté par 594 voix.

L'ordre du jour appelle la discussion du
projet de loi portant déclaration d'utilité pu-
blique de divers chemins de fer dans la ré-
gion ouest. — (Adopté.)

Deuxième délibération sur le projet de
loi portant approbation de la convention
suivie d'un règlement et de dispositions
transitoires signée à Paris entre la France,
l'Allemagne, etc., pour la création d'un bu-
reau international des poids et mesures.

M. Tesserenc de Bort, rapporteur, de-
mande l'urgence.

L'urgence est déclarée et le projet de loi
est ensuite mis aux voix et adopté.

Première délibération sur le projet de loi
portant déclaration d'utilité publique de di-
vers chemins de fer.

L'Assemblée décide qu'elle passera à une
deuxième lecture.

M. Jean Brunet dépose un projet de loi
relatif aux délimitations des fortifications de
la France.

Il demande l'urgence.

Chronique générale.

L'Assemblée a repoussé par 334 voix contre
321 la proposition de M. Paris deman-
dant l'annulation du scrutin du 15.

Les gauches, en dépit de l'incident Paris,
distribuent des bulletins sous enveloppe à
leurs amis, seulement ils les distribuent dans
la salle des Pas-Perdus, à l'entrée des députés;
M. Gent est chargé de ce soin.

Quatre membres de l'Appel au peuple
vont protester contre l'abus qui a été fait de
leur bulletin de vote en faveur de la propo-
sition Paris.

MM. Boffinton, Eschassériaux, Roy de

Loulay, Vimeux, viennent de faire cette pro-
testation.

Le Sénat se forme à doses variables ;
il reste encore quinze doses à composer,
puis le médicament sera complet ; il s'agit
de savoir s'il sera facilement digéré par le
pays.

Il ne faudrait pas que les mauvais exem-
ples donnés par l'Assemblée nationale à
Versailles fussent mis en pratique pour les
élections sénatoriales par les délégués des
communes. Les groupes conservateurs doi-
vent essayer de s'entendre mieux que ne
l'ont fait ceux de Versailles. Puisque nous
avons un Sénat, l'intérêt général demande
d'en tirer le meilleur parti possible, surtout
avec le droit de dissolution qui lui a été at-
tribué.

Le duc d'Aumale a quitté Paris très-dé-
couragé, par suite des échecs du centre
droit : on dit le prince tout à fait rallié à la
politique du duc d'Audiffret-Pasquier.

La liste que les bonapartistes et l'extrême
droite votent en ce moment est la liste... de
M. Thiers ; nous pouvons affirmer qu'elle a
été imposée par M. Thiers seul aux gauches.
C'est également M. Thiers qui a désigné les
candidatures sénatoriales dans les départe-
ments, et l'on s'est soumis à ses choix, sou-
vent bien à contre-cœur. Ainsi des candi-
dats ont été positivement empêchés par lui
de briguer la députation. L'ex-président est
convenu que le futur Sénat jouera un rôle
énorme comme importance politique et veut
y avoir tous ceux qui l'entourent au pouvoir.

On parle de démarches faites par le centre
droit auprès du maréchal pour atténuer le
mauvais effet produit sur lui par les résul-
tats du vote sénatorial.

LA DROITE ET LES ELECTIONS SÉNATORIALES.

L'attitude de l'extrême droite dans cette
question est l'objet de récriminations nom-
breuses et d'étonnement général ; aussi
n'est-il pas sans intérêt de suivre les expli-
cations que fournissent à cette occasion les
membres les plus autorisés des Chevau-
Légers.

A ce titre, nous croyons devoir repro-
duire la lettre suivante que M. le marquis de
Francieu a adressée à l'Univers :

« Monsieur le rédacteur,

Le torrent d'injures que certains jour-
naux déversent sur quelques-uns de mes
amis et sur moi ne me surprend en aucune
façon. Je m'y attendais et j'étais résolu
d'avance à le laisser passer sans m'émou-
voir.

Il ne saurait en être de même du blâme
que vous nous adressez. Venant de vous,
dont nous partageons toutes les convictions
religieuses et politiques, de vous qui nous
avez invariablement soutenus avec tant de
persévérance et de vigueur depuis cinq ans,
cette divergence d'appréciation exige impé-
rieusement quelques explications de nature
à vous satisfaire. J'ose d'autant plus l'espé-
rer, qu'au fond, d'après votre premier arti-
cle, contenu dans votre numéro du 12 de ce
mois, nous avons fait, dans la limite du
possible, ce que vous aviez conseillé à la
droite extrême d'entreprendre.

Commençons d'abord par quelques vé-
rités sur lesquelles il ne saurait y avoir de
désaccord entre nous.

La France ne peut ni se sauver ni se re-
lever qu'en rentrant dans ses voies provi-
dentielles, en reprenant sa mission de fille
ainée de l'Eglise ; et il n'y a que la royauté
qui puisse l'y ramener.

L'obstacle sur lequel la royauté s'est in-
variablement brisée depuis 1789 est une
école, toujours la même et procédant par les
mêmes moyens, désignée, au début, sous le
nom de girondins, qui ont conduit le roi à
l'échafaud le 21 janvier 1793 ; ensuite sous
celui de doctrinaires, qui ont fait la révolu-
tion de 1830 ; et enfin, aujourd'hui, connue

tes, et de cris de joie, qu'un employé misanthrope
se mit à crier :

— Circulez ! vous encombrez le passage.

— Bah ! laissez-les donc faire, dit un gros em-
ployé réjoui, ces gens-là ont été longtemps sans
se voir, ne vas-tu pas gêner leur plaisir ?

L'employé grognon haussa les épaules et s'en
alla les mains dans ses poches en faisant le gros
dos. L'employé réjoui resta en extase devant cette
famille heureuse, et adressa de joyeux clin d'œil
au paletot lie de vin.

XXV. — LE SAPEUR BAROUJAY.

Le sapeur Baroujay, planton du colonel Lescale,
était un guerrier aussi velu et aussi trapu que peut
l'être une créature humaine.

Il était particulièrement fier de sa barbe rouge
qui descendait en éventail deux pouces plus bas
que son ceinturon, et de ses mains qui ressem-
blaient à des épaules de mouton.

Le sapeur Baroujay parlait peu. Semblable aux
rhétoriciens embarrassés qui ont la phrase courte
et l'allongent de leur mieux en y introduisant jus-
qu'à l'abus le vocable : *verum enim vero*, Baroujay
n'ouvrait guère la bouche sans employer, comme
expression familière, l'expression : *Ah ! mon petit
cousin !* à laquelle il n'attachait d'ailleurs aucun
sens particulier.

Ou bien encore, il vous disait de but en blanc :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TOUTE PETITE.

(Suite et fin.)

Quand il se retourna enfin pour s'asseoir, à l'is-
sue du tunnel qui débouche sur la vallée de la
Seine, trois cris joyeux partirent en même temps :

— Ah ! par exemple, quelle surprise !

— Quelle rencontre !

— Quelle bonne aubaine !

— Et moi qui vous croyais en Australie ! dit le
nouveau venu.

— Cela prouve, mon cher d'Ivray, que vous né-
gligez furieusement vos vieux amis, dit le mari. Ma
mère et ma sœur auraient pu vous apprendre il y a
longtemps que nous étions sur notre retour. Cela
n'est pas bien de votre part.

— C'est très-mal, dit la dame, en hochant la tête
d'un air de reproche.

— Écoutez-moi, Madame ; écoutez-moi, mon
cher Lescale, et vous m'excuserez tout de suite. Je
viens de passer quatre ans à New-York où j'ai été
fort occupé. La distance est assez grande entre

New-York et la rue des Mathurins pour qu'un pau-
vre garçon soit excusable d'avoir interrompu ses
visites ; mais je compte bien me dédommager,
ajouta-t-il en rougissant légèrement.

XXIV. — LES VOILÀ !

Quand la première fureur des questions fut pas-
sée, les trois voyageurs se mirent à causer ; leur
conversation était si intéressante que M^{me} Lescale
oubliait de s'impaciter contre la lenteur du train.

— Mantes ! dix minutes d'arrêt ! cria la voix
d'un employé.

— Comment ! dit M^{me} Lescale dont le courage
était à bout, nous ne sommes qu'à Mantes ! Je vois
bien que nous n'arriverons jamais !

— Nous arriverons, nous arriverons, dit douce-
ment M. d'Ivray.

Et la conversation reprit de plus belle.

Enfin, voici Asnières ! le train franchit la Seine
pour la dernière fois ; la station de Clichy-Levallois
disparaît comme dans un rêve ; une voûte sombre,
puis la lumière du ciel, puis une voûte moins som-
bre, puis la lumière encore ; on s'arrête enfin.

— Vite, vite ; dit M^{me} Lescale à son mari, qui
échange quelques paroles avec l'ingénieur. Ils nous
attendent, j'en suis sûre.

— Mais ma chère, les bagages ?

— Nous y reviendrons ! vite, vite !

Beaucoup de gens étaient aussi pressés que M^{me}

Lescale ; il en résulta quelque tumulte et quelque
encombrement au passage étroit de la porte et sur
le trottoir.

M^{me} Lescale se dressait sur la pointe des pieds,
mais les têtes de la foule l'empêchaient de rien
voir. Son mari lui dit enfin :

— Les voilà ! je les vois !

— Où ? où ?

— Maman est assise sur le banc ; pauvre ma-
man ! elle est bien vieillie. Les enfants nous guet-
tent ! Sidonie donne le bras à un officier. C'est
notre Paul ! c'est notre colonel Paul ! Et, ma foi,
je ne me trompe pas : je vois Marie avec son ma-
gistrat. Voilà ce que j'appelle une fête complète !

En ce moment deux jeunes garçons, fendant la
foule comme deux nageurs qui remontent un cou-
rant, vinrent se jeter dans les bras des voyageurs ;
c'étaient Maurice et André.

Ils étaient si véhéments, si fous dans l'expression
de leur tendresse, que tout le monde en avait le
sourire sur les lèvres, même le bonhomme en
paletot râpé couleur lie de vin qui notait sur un
calepin les numéros des voitures. Pour sûr, ce
brave homme devait être père de famille.

La foule s'écartait peu à peu et devenait moins
compacte ; le reste de la famille arriva.

Il y eut tant d'embrassades et d'étreintes silen-
cieuses, tant de questions sans réponses, tant de
réponses à des questions que personne n'avait fai-

sous le titre de parlementaires libéraux, quels libéraux ! qui ont déclaré le roi impossible au 20 novembre 1873.

» Nous n'aurions jamais su ce que devait être la révolution, si cette école n'avait pas fait prévaloir, dès le premier jour, des principes, ou plutôt des négations anti-chrétiennes et anti-sociales, dont les conséquences devaient transformer le grand mouvement de réforme de 89 en une catastrophe, sans exemple jusqu'alors, après laquelle, de déceptions en déceptions, nous en sommes arrivés à une agonie telle qu'il ne nous reste plus qu'à être conquis une dernière fois pour disparaître comme nation.

» Il nous fallait donc agir et réagir par tous les moyens contre les prétendus conservateurs parlementaires, avant qu'ils ne pussent s'emparer de la constitution qu'ils avaient préparée et combinée avec toute l'habileté qu'on leur connaît.

» Vous comprenez si bien cette nécessité que vous auriez voulu voir l'extrême droite présenter une liste de 75 noms et la soutenir invariablement à chaque tour de scrutin, de manière à empêcher toute élection et à réduire ainsi en poussière l'échafaudage constitutionnel si laborieusement enfanté pendant ces derniers mois.

» Plusieurs de nos amis avaient eu la même pensée et auraient eu le désir de la faire prévaloir ; mais le nombre, parmi nous, était résolu, vous le savez bien, à prêter son concours précisément à ceux qu'il nous faut anéantir pour conserver à notre malheureux pays le seul port de refuge qui nous reste.

» Comment faire, dès lors ? S'abstenir, en perdant nos voix ? Cela peut se tenter une fois, deux fois ; mais tenir une pareille gaure plus longtemps eût été obliger les divers groupes de l'Assemblée à des combinaisons nouvelles, allant contre le but que nous aurions voulu atteindre, et soulever tellement contre nous la France entière, affamée d'ordre et de repos, que partout, dans les élections prochaines, elle aurait repoussé avec indignation nos candidats au Sénat ou à la Chambre des députés ; tandis que, la candidature officielle n'étant plus possible en ce moment, nos chances de succès peuvent se décupler d'ici à un mois. L'opinion publique n'y est-elle pas déjà préparée par les hommages rendus à la royauté par ses adversaires les plus ardents, à l'occasion de l'habileté, du patriotisme et du dévouement dont elle a fait preuve pendant des siècles, en sauvegardant, comme on ne sait plus le faire aujourd'hui, les intérêts et la dignité des chrétiens en Orient ?

» J'arrive maintenant au reproche bien autrement grave d'avoir introduit dans la place les ennemis les plus implacables de notre foi religieuse.

» Je vous avouerai qu'une pareille accusation me surprend et m'afflige on ne peut davantage.

» D'abord, en nous abstenant, étions-nous certains de barrer le passage à ceux que vous redoutez à juste titre ?

» En second lieu, en ruinant les espérances électorales des catholiques libéraux, comme nous venons de le faire, n'avons-

nous pas rendu le service le plus signalé à la cause sacrée que vous défendez avec tant de courage et d'éclat ?

» Il a toujours été reconnu qu'une hostilité déclarée était infiniment moins dangereuse que des erreurs captieuses, auxquelles les esprits, même les meilleurs, ne se laissent prendre que trop souvent.

» Dans tous les cas, nous avons cru voir le doigt de Dieu dans l'occasion qui nous était offerte d'une manière inespérée d'écartier tous les intermédiaires et de montrer à la France, d'un côté, les hommes qui veulent être catholiques avec le Pape et royalistes avec le roi ; de l'autre, ceux qui n'admettent pas qu'il y ait des lois providentielles supérieures à toute volonté, sans lesquelles aucune société ne peut subsister ni conduire l'homme aux fins pour lesquelles il a reçu la vie.

» La longueur de ma lettre vous prouvera, je le désire vivement, tout le prix que j'attache à vous faire clairement comprendre, ainsi qu'à tous les vrais chrétiens, quels ont été les mobiles de ma conduite.

» Veuillez, je vous prie, monsieur le rédacteur, agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

» Marquis de FRANCLIEU.

» Versailles, 15 décembre.

M. Eugène Vuillot combat son honorable correspondant par les réflexions suivantes, qui font suite à la lettre de M. de Franclieu :

« En politique comme en toutes choses, la meilleure conduite est celle qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer. Jusqu'ici, MM. de La Rochette, de Franclieu et leurs amis avaient eu cette situation nette et forte. La lettre qu'on vient de lire et celles que nous avons déjà données, prouvent qu'ils ne l'ont plus. Nous le regrettons, non pour les hommes, dont une erreur de tactique n'atteindra pas le caractère, mais pour les intérêts d'ordre supérieur qu'ils ont toujours voulu servir.

» Il importait avant tout, disent-ils, d'écartier le centre droit, c'est-à-dire l'orléanisme. Ce but l'ont-ils réellement atteint ? Ils le croient et s'en félicitent ; mais, à notre avis, ils se trompent. Sans doute, ils ont fait échec aux chefs du centre droit ou, pour parler franc, aux amis déclarés de M. le duc d'Aumale. C'est un avantage plus apparent que réel. Il y a dans l'Assemblée deux sortes d'orléanistes : ceux de droite, qui voulaient arriver par le parti conservateur ; et ceux de gauche, qui poursuivent le même but par une alliance avec les républicains. Ces derniers n'hésiteraient pas au moment décisif à dire, comme leurs pères de 1830 :

« La meilleure des Républiques, c'est la royauté parlementaire d'un prince de la branche cadette. » Or, c'est ce parti que l'extrême droite fait entrer en masse au Sénat. Sur les 30 sénateurs déjà pris dans la gauche modérée, 25 au moins sortent du parti orléaniste et, sous prétexte d'écartier les radicaux, se rallieraient sans peine à la présidence de M. le duc d'Aumale.

» MM. de Franclieu et de La Rochette

peuvent-ils croire que MM. de Lasteyrie, Roger (du Nord), Léon de Malleville, Casimir-Périer, Fourichon, de Laverne, Calmon, Bertauld, Oscar de Lafayette, Baze, et tant d'autres de leurs élus, sont hostiles à une restauration orléaniste et se préparent à mourir pour maintenir contre les fils de Louis-Philippe l'œuvre de MM. Picard, Simon, Pelletan et Gambetta ? M. Picard lui-même n'est pas sûr et M. Simon non plus.

» Non, le groupe des cheveu-légers, allié aux divers groupes des gauches, n'a pas fermé le Sénat à l'orléanisme ; mais il l'a ouvert à des ennemis déclarés de la cause catholique. Voilà le côté grave et, nous devons le dire, le côté condamnable de sa résolution. Que des royalistes aient porté au Sénat M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'apologiste de l'assassin du duc de Berry, et M. Picard, celui des hommes du 4 septembre qui fit le plus effronté bon marché de l'Alsace et de la Lorraine, c'était déjà fort étrange, bien que l'on puisse, dans une certaine mesure, amnistier le passé. Mais qu'ils livrent l'avenir de la liberté de l'enseignement et des intérêts religieux à des ennemis déclarés de toute œuvre et de tout droit catholiques, nous ne pouvons le comprendre. Ils sentent eux-mêmes combien ils sont faibles sur ce point, car ils ne l'abandonnent pas de front.

» Sans doute, comme nous le dit M. le marquis de Franclieu, l'hostilité cachée est plus dangereuse que l'hostilité déclarée. Nous ajouterons qu'elle est aussi plus odieuse ; mais nous n'y voyons pas une raison de livrer le poste à l'ennemi pour déjouer le traître. En fait, pour nous en tenir à un point précis, il est certain que les sénateurs de gauche élus par les dissidents de l'extrême droite travailleront à nous reprendre la liberté de l'enseignement supérieur, tandis que les candidats portés par les conservateurs l'eussent maintenue, car tous ils l'ont votée et plusieurs l'ont défendue.

» Il en sera de même sur d'autres questions capitales. Nous n'en concluons pas qu'il fallait suivre le centre droit, mais nous répétons qu'il fallait ne rien donner à la gauche, et surtout n'en rien recevoir.

» Le résultat eût été le même, nous dit M. de Franclieu, si nous avions perdu nos voix. Pardon ! on répond moins d'un résultat qu'on n'a pu empêcher que de celui auquel on a travaillé.

» Quant à la prévision de notre honorable correspondant, que l'opinion sera préparée par cette alliance à voter pour les royalistes, nous n'y pouvons voir qu'une illusion ; elle nous paraît même très-forte.

» Nous l'avons déjà dit et nous voulons le répéter, une autre conduite était à tenir, même pour ceux qui ne voulaient à aucun prix s'allier au centre droit. Il fallait : ou s'abstenir, ce que nous n'aurions pas conseillé, ou prendre sur chaque liste les candidats qui offraient des garanties, ou voter, sans chercher le succès, pour des hommes notoirement dévoués à l'Eglise et à la royauté.

» Des députés qui avaient repoussé la Constitution pouvaient s'abstenir sans se

donner un démenti. Cette sorte d'émigration momentanée à l'intérieur, bien que fâcheuse au point de vue politique, eût été comprise comme un acte de logique et de dédain.

» Le choix de candidats portés sur l'une ou l'autre liste était l'acceptation loyale du fait accompli. On se ralliait à la constitution pour en tirer le meilleur résultat possible et préparer sa révision.

» Le vote pour des catholiques et des royalistes pris dans la Chambre ou ailleurs, et n'ayant aucune chance de succès, maintenait à l'extrême droite son unité. Elle attendait sous le drapeau que le centre droit vint à composition, et jusque-là rendait nuls tous les scrutins. Il n'y avait de majorité pour personne, sauf pour M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui eût été indéfiniment le seul élu. La constitution se trouvait ainsi bloquée dès le début dans le défilé du Sénat ; elle n'en pouvait sortir. Cette variante du fameux mot : « J'y suis, j'y reste, » n'eût pas manqué de se voir.

» L'accident n'aurait eu, d'ailleurs, rien d'inquiétant pour le pays. Depuis 1870, il se tire d'affaire sans constitution, et l'on peut croire qu'il s'arrangerait volontiers, pendant quelques années encore, du machonot. Les royalistes n'eussent donc rien perdu à ne rien faire.

» Dans tous les cas, comme les députés qui ont repoussé la constitution n'étaient pas tenus de lui donner la vie, mieux valait prolonger le *statu quo* que s'allier aux ennemis de Dieu et du roi pour constituer un Sénat orléano-républicain.

» M. le marquis de Franclieu nous pardonnera cette franchise. Il a trop de loyauté et ses intentions sont trop désintéressées, trop droites, même lorsqu'il va à gauche, pour ne pas comprendre qu'après l'avoir souvent loué, nous nous séparions de lui le jour où nous trouvons qu'il fait fausse route.

L'Union désapprouve également la conduite politique des cheveu-légers.

L'Union a voulu réserver son jugement sur les élections sénatoriales. En présence des divergences profondes qui se sont manifestées parmi ses amis, elle devait prouver par son attitude que la politique royale n'était point engagée dans les négociations poursuivies au sein du Parlement, et que les députés de la droite agissaient, au milieu de leurs divisions, sous leur responsabilité de députés, et non point avec le caractère de représentants autorisés de l'opinion royaliste.

Tout ce qui s'est fait dans l'Assemblée et dans les conciliabules des groupes parlementaires ne touche qu'à des questions de personnes et à des appréciations individuelles.

Le parti royaliste n'a qu'un chef : le roi. Toute parole, tout acte de M. le comte de Chambord engage la politique royaliste. Mais sa parole et ses actes restent au-dessus des compétitions auxquelles la répartition de 75 sièges sénatoriaux vient de donner carrière.

Moi aussi, je suis orphelin ! Mais les orphelins comme les débutants doivent être jeunes pour être intéressants.

Personne donc ne s'apitoyait sur cet orphelin de quarante-cinq ans, et qui, d'ailleurs, n'avait aucune prétention à passer pour un personnage intéressant.

Il venait de donner un coup de main aux portefaix pour monter les bagages de M. et M^{me} Lescale, et pour les ranger dans l'antichambre.

Quand les « colis » furent rangés symétriquement autant que le permettait la variété de formes des malles, caisses, boîtes et « boîtillons », il poussa un soupir de satisfaction, et, se dirigeant vers la cuisine, s'attabla sans façon, et se versa à boire sans parcimonie.

— Ils sont gais là-dedans ! dit-il à la vieille Gertrude, en pointant son pouce énorme pardessus son épaule, dans la direction de la salle à manger.

On y entendait le brouhaha joyeux d'une conversation animée.

— Ah ! mon petit cousin ! Ce serait un vrai meurtre de ne pas boire à leur santé.

Et il but à leur santé.

— Si défunt le pauvre cher monsieur était là pour voir leurs bonnes figures, c'est lui qui serait heureux ! dit Gertrude en soupirant.

— Et moi aussi, je suis orphelin ! reprit Barou-

jay avec chaleur. Oui, s'il y était, ça le réjouirait. Mais puisqu'il n'y est pas, réjouissons-nous, nous qui y sommes. Celui-ci, je le bois à votre santé, Gertrude !

Gertrude était dans « le coup de feu », elle n'avait donc pas le temps de répondre aux avances du sapeur. D'ailleurs, elle avait quelque chose sur le cœur. Les gens de la salle à manger avaient tant de choses à se dire qu'ils laissaient refroidir les morceaux sur leurs assiettes. Ils étaient si heureux qu'ils n'avaient pas même l'air de savoir ce qu'ils mangeaient. C'est humiliant pour un cordon bleu. M. Gaston mettait des tas de sel et de poivre sur tout ce qu'on lui servait. Cela venait, selon Gertrude, de ce que, dans ce pays d'où il revenait si bronzé, il avait vécu avec des sauvages ou des Anglais, Gertrude ne savait pas trop lequel des deux ; peut-être même étaient-ce des Anglais sauvages, ce qui était bien fait pour lui pervertir le goût à tout jamais.

XXVI. — A LA CUISINE.

Vers la fin du dîner, Gertrude se rasséréna. M. Gaston avait reconnu un certain plat qu'il aimait beaucoup autrefois. Il n'y avait fourré ni poivre, ni sel, et il en avait redemandé.

Alors, pendant que le guerrier barbu s'escriyait du couteau et de la fourchette avec une ardeur sans pareille, Gertrude, pour animer ce petit fes-

tin, se mit à parler de la famille. M. Gaston avait gagné beaucoup d'argent ; il pourrait vivre de ses rentes, mais il ne voulait pas rester les mains dans ses poches. Il reprendrait à Paris son ancien commerce pour amasser une fortune à ses deux enfants.

— Ah ! mon petit cousin ! s'écria Baroujay, quels jolis enfants de troupe cela vous ferait !

Et il déposa son couteau pour envoyer un baiser au plafond.

Gertrude reprit :

— Le mari de notre aimée, qui était en province, va habiter Paris.

— Qu'est-ce qu'il vend celui-là ?

— Il ne vend rien. Il juge le monde.

— Connu ! dit Baroujay d'un air entendu. C'est un magistrat !

— C'est cela, reprit Gertrude. Il est pour être conseiller à la tour ou à la cour, je n'ai pas bien compris lequel des deux.

— C'est à la tour qu'il faut dire, répliqua Baroujay, qui, en sa qualité de sapeur, trouvait *tour* plus militaire que *cour*.

— Cela fait qu'ils vont vivre ensemble, ou à peu près ; vous pensez quelle joie !

— Si je le pense ! dit Baroujay avec une grimace sentimentale qui fit frissonner toute sa barbe. Pouvez-vous demander si je le pense ? est-ce que je ne suis pas, moi aussi, un orphelin ?

— Madame et Mademoiselle étaient bien seules avant l'arrivée de votre régiment à Paris.

XXVII. — DANS LA SALLE A MANGER. — UNE PRÉDICTION DE BAROUJAY.

M^{me} Lescale la mère était assise entre ses deux fils, qui, à chaque instant, s'emparaient de ses mains pour les caresser, comme à l'époque où ils étaient enfants et où il n'avait jamais encore été question de « la toute petite ». Elle jetait continuellement des regards de complaisance sur les figures joyeuses dont la table était entourée.

« Si mon pauvre ami était là ! » se disait-elle, en associant par une pieuse pensée le souvenir de son mari à son bonheur présent.

Mais elle garda cette pensée pour elle seule, et se contenta de dire :

— En vérité, mes enfants, je suis une heureuse mère !

— Et moi donc ! s'écria sa belle-fille, en jetant un regard d'orgueil sur ses deux beaux garçons.

Par un geste plus rapide que la pensée, elle saisit la main de Sidonie et y déposa un baiser.

Je ne sais qui commença à applaudir ; mais pour sûr quelqu'un applaudit à l'action de M^{me} Lescale la jeune. Et malgré la rougeur et les protestations de Sidonie, la table tout entière applaudit, et poussa des hurrahs en l'honneur de « la toute petite ».

La lutte des partis n'est plus dans l'Assemblée qu'une mêlée, où les intentions droites sont réduites à servir de misérables calculs. Le principe monarchique et M. le comte de Chambord qui le représente ne peuvent être mêlés à la cohue parlementaire.

Le parti royaliste compte dans le Parlement des serviteurs dont la sincérité et le dévouement ne sont pas atteints par de faibles divisions; mais, plus que jamais, sa politique et sa dignité doivent être mises en dehors des tactiques et des manœuvres parlementaires.

Il n'est personne dans l'Assemblée qui puisse aujourd'hui laisser supposer qu'il parle et qu'il agit au nom du roi.

Voici la conclusion de M. de Lupé :

« Aujourd'hui le Sénat appartient à la gauche; c'est là le fait brutal qui s'impose à nous. Avec plus d'énergie d'un côté, plus de prudence de l'autre, nos amis auraient pu imposer une liste qui aurait été une barrière devant l'orléanisme et devant le radicalisme.

Les récriminations sont inutiles, de quelque côté qu'elles viennent.

Nous demandons seulement à tous les députés royalistes d'interroger leurs consciences. C'est à eux de voir si le moment est bien choisi pour renoncer à toute action commune.

L'orléanisme a été vaincu, et quelles que soient les fautes qui peuvent encore être commises, sa défaite nous laisse entrevoir la main de Dieu, au milieu des misères des hommes. »

Etranger.

ALLEMAGNE.

On mande au *Pall Mall* que le journal ministériel de Copenhague s'occupe de la question soulevée récemment par quelques journaux anglais à propos de Sleswig; le journal danois affirme que son gouvernement n'attribue nullement à la Prusse l'intention de répudier le traité de Prague et que la question de Sleswig reste dans le *statu quo*.

Les journaux allemands annoncent l'arrestation du juif Léo Frankel, membre de la Commune. C'est sur la réquisition du gouvernement français, qui l'accuse de participation au massacre des dominicains et d'incendie que Frankel a été arrêté à Vienne, où il se cachait, sous un faux nom, dans un des faubourgs de la ville.

La *Gazette de Francfort* assure que les catholiques bosniaques ont juré, dans une assemblée solennelle, de prendre les armes à leur tour, pour défendre leurs frères orthodoxes.

Immédiatement après la cérémonie, bon nombre de jeunes gens catholiques auraient rejoint le corps de Ljubobratich.

Nouvelles militaires.

On sait qu'aucune décision n'a encore été prise touchant le mode d'équiper et d'habiller les officiers de l'armée territoriale. A vrai dire, l'uniforme a été dessiné, arrêté; rien n'y manque, pas même le modèle de la capsule des boutons; mais on ne sait encore si l'uniforme sera fourni par l'Etat ou si l'on se contentera de donner aux officiers une somme en argent pour pourvoir à leur habillement et à leur équipement. Il y a des officiers très-pressés d'inaugurer leur uniforme. On en a même vu quelques-uns en faire parade à des diners intimes; mais tout le monde n'est pas en état de faire de pareilles avances. Aussi presse-t-on le ministre de prendre une décision à cet égard.

Un député de Meurthe-et-Moselle, M. E. Claude, a voulu pressentir le général de Cissey à cet égard, et ce dernier a répondu que son intention était d'accorder aux officiers leur premier équipement soit en nature, soit au moyen d'une indemnité pécuniaire. En tout état de cause, voilà qui est bien vague. Le ministre parle d'équipement et garde le silence sur la question d'habillement. On ne peut cependant pas prétendre que les officiers de l'armée territoriale s'habillent à leurs frais. Beaucoup d'officiers ont sué sang et eau pour se faire nommer, mais peu sont disposés à faire les frais de leur uniforme, par la raison bien simple que c'est une dépense relativement considérable que beaucoup sont hors d'état de supporter.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Voici le programme du CONCERT qui sera donné à MM. les souscripteurs, dans la salle de la Mairie, dimanche 19 décembre, à huit heures du soir :

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° *Les Chevaliers de Naples*, fantaisie pour piston et baryton (E. Mollo).
- 2° Romance chantée par M^{me} X...
- 3° Symphonie pour deux violons et piano (Danccla).
- 4° *Lille*, valse pour orchestre (Strauss).

DEUXIÈME PARTIE.

- 5° *Faust*, mosaïque arrangée par M. Fermé (Gounod).
- 6° *La Part du Diable*, romance (Auber).
- 7° *La Couronne d'or*, fantaisie pour orchestre.
- 8° *Les Deux Aveugles*, bouffonnerie musicale (Moinaux et Offenbach).
- 9° Grande valse (Blum).

Le piano sera tenu par M^{me} de Becque.

Dans le département de Maine-et-Loire, le nombre des sénateurs à élire est de 3, qui seront désignés par 474 électeurs, savoir :

XXVIII. — CONCLUSION.

Baroujay se trompait en disant qu'il y avait « un coup monté. » Mais il fut bon prophète en prédisant que l'ingénieur épouserait Sidonie, car il l'épousa.

Le sapeur, s'il avait été moins pressé de suivre son colonel, aurait pu ajouter : « et ils seront heureux. »

L'affection qu'ils avaient l'un pour l'autre, étant fondée sur l'estime et le respect, ne pouvait que s'accroître et s'affermir en traversant les épreuves de la vie.

Il est assez probable que si « la toute petite » se fût mariée à l'époque de ses anciens triomphes, elle fût devenue par la suite la plus malheureuse des femmes. La Providence, qui voit plus loin que nous dans nos propres affaires, fit de ce qui était un grand malheur selon le monde l'un des éléments les plus solides de son bonheur à venir. D'où l'on peut conclure que la douleur et l'épreuve ont un sens et une utilité réelle, quoique nos yeux ne l'aperçoivent pas toujours et que Dieu fait bien ce qu'il fait.

(Magasin pittoresque.)

44 députés ;
33 conseillers généraux ;
45 conseillers d'arrondissement ;
380 délégués des conseils municipaux.

L'ARMÉE TERRITORIALE.

Les nouvelles concernant l'armée territoriale ont été si souvent démenties, que nous croyons devoir reproduire celle-ci sous toutes réserves :

On assure de nouveau que le ministre de la guerre a manifesté l'intention de convoquer, dans le courant de janvier ou février prochain, au chef-lieu de chaque compagnie des bataillons d'infanterie, les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1862, 1863, 1864, 1865 et 1866.

Les heures de convocation et la durée de la réunion (qui aurait lieu exclusivement le dimanche) seraient déterminées de manière à permettre aux hommes de rentrer chez eux dans la même journée. Si ce projet se réalise, nul doute que l'organisation de l'armée territoriale ne soit complétée entièrement avant la fin de 1876. On pense même qu'une partie du contingent pourrait, pendant un certain laps de temps, être appelée sous les armes dans le courant de l'année prochaine.

LOI DES BOUILLEURS DE CRU.

Voici le texte du contre-projet des deux députés de la Charente, MM. Ganivet et André, qui a été adopté par l'Assemblée au sujet des bouilleurs de cru :

« Art. 1^{er}. — Les propriétaires qui distillent les vins, marcs, cidres, prunes et cerises, provenant exclusivement de leurs récoltes, sont dispensés de toute déclaration préalable et ils sont affranchis de l'exercice.

» Art. 2. — La présente loi sera promulguée d'urgence et immédiatement appliquée dans toute la France. »

CHINON. — Lundi dernier, le bruit se répandit à Chinon que les maisons et propriétés qui se trouvent au pied du château, du côté sud-ouest, menaçaient d'être écrasées par la tour du Moulin et les remparts qui l'avoisinent.

De nombreux visiteurs se rendirent toute la journée à cet endroit et purent juger de l'accident qui avait donné lieu à la nouvelle, heureusement fautive, dont on vient de parler.

Dans la nuit de lundi, vers 2 heures, les caves dites *Guérimières*, vastes souterrains pratiqués sous le château et qui communiquent, dit-on, à la forteresse par l'ouverture d'un puits, ont été le théâtre d'un grand éboulement.

Un immense bloc de rocher, mesurant environ six mètres de hauteur sur quatre de largeur, s'est détaché du ciel du souterrain sur une longueur d'au moins trente mètres.

Bien que l'éboulement ait sensiblement diminué l'épaisseur du roc sur lequel est assise la vieille forteresse, aucun travail apparent ne s'est jusqu'à présent produit dans la construction.

Buisse l'accident n'avoir pas d'autres suites fâcheuses. Mais on frémit à la pensée des victimes qu'il eût pu faire. L'endroit où il s'est produit est, tous les jours de marché, fréquenté par de nombreux habitants de la campagne qui y remettent leurs voitures et leurs chevaux.

C'est par erreur, dit l'*Union libérale*, que plusieurs journaux ont annoncé que la commission de l'Assemblée chargée d'examiner le projet de la convention entre l'Etat et la Compagnie des Charentes s'était prononcée contre ce projet. La commission s'est, au contraire, montrée unanimement favorable à cette convention qui accorde à la Compagnie des Charentes la garantie d'intérêt et qui lui concède trois lignes nouvelles : Libourne à Bordeaux, Moncontour à Niort, et Velleure à Fontenay-le-Comte. M. Fourcand, député de Bordeaux, a été élu rapporteur, et son rapport, entièrement favorable au projet, doit être déposé dès lundi sur le bureau de l'Assemblée.

Le conseil municipal de Nantes, dans une délibération d'hier, a demandé au gouvernement d'approuver le traité de fusion conclu entre les Compagnies des Charentes et de la Vendée.

Des personnes bien informées affirment que la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest refuse de se charger de la construction du chemin de fer de Nantes à Saumur.

Le Conseil municipal de Nantes avait insisté auprès du gouvernement pour que la concession en fût faite à cette Compagnie, et la détermination qu'elle aurait prise d'une façon si imprévue serait de nature à contrarier vivement le commerce de Nantes.

On espère encore que ces informations ne sont pas aussi sûres que nous le pensons.

(Espérance du peuple.)

Dernières Nouvelles.

On croit que le Sénat est complet aujourd'hui; cependant il se confirme qu'une notable partie des droits ont voté blanc.

Dès que le résultat du scrutin sera connu, M. Ancel doit demander que la Chambre fixe le jour de la dissolution.

Les bruits de crise ministérielle se calment.

On parle cependant toujours de la tension des rapports de M. Buffet et de M. d'Audiffret-Pasquier.

Le prince de Hohenlohe vient de partir pour Berlin.

Pour les articles non signés : P. GODFR.

Bulletin Financier.

La bourse a été assez faible aujourd'hui, et la lourdeur de ces derniers jours a encore augmenté.

Le 5 0/0, que nous avons laissé hier à 404,02 1/2, est revenu à 403,95; et encore ne s'est-il fait que très-peu d'affaires. On a même traité un moment à 403,87 1/2.

Le 3 0/0 est en baisse de 20 centimes. Il a ouvert à 65,67 1/2 et ne s'est arrêté qu'à 65,55.

Beaucoup d'offres, mais peu de demandes.

L'Italien a, au contraire, gagné 40 centimes, et il s'est traité en clôture un certain nombre d'affaires à 72,55.

Le Crédit mobilier n'a fait aujourd'hui aucun progrès apparent; bien qu'il ait débuté à 212,25, il est revenu à 210, mais sa fermeté est telle qu'on ne peut que prévoir la continuation du mouvement qui a commencé il y a une huitaine de jours.

Le Turc reste à 24,60 et les lots sont à 67,25. Rien à dire de nouveau sur les valeurs.

La Banque de Paris fait 1094 et la Banque ottomane 466,25.

Les Chemins de fer n'ont guère varié : Est, 562,50; Lyon, 962,50; Midi, 725; Nord, 1202,50; Orléans, 992,50; Ouest, 646,25.

Le Crédit foncier d'Autriche fait 510.

Extérieure espagnole, 47 7/8; Intérieure, 45 3/4.

L'*Univers illustré* présente, dans son numéro de la semaine dernière, un ensemble de gravures aussi varié qu'attrayant. Parmi les intéressants sujets que le crayon de ses dessinateurs a reproduits, nous signalerons : l'inauguration de l'Orphelinat d'Alsace-Lorraine au Vésinet, sous la présidence de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon; les funérailles de Carpeaux à Valenciennes; la chapelle ardente, le cortège funèbre, statue de Watteau et statue du campanile de l'hôtel de ville de Valenciennes, œuvres de Carpeaux; Déjazet, ses principales créations (*la Douairière de Brionne*, *Gentil-Bernard*, *la Lisette de Béanger*, *Létoribres*, *Vert-Vert*, *les Prés Saint-Gervais*, *les Premières armes de Richelieu*, *M. Garrat*, *Lulli*); voyage de S. A. R. le prince de Galles aux Indes; les principaux chefs indigènes (trente-deux portraits); le calendrier du chasseur; décembre; habitation d'enfance de M^{me} Michelet, etc., etc. — Rébus, problème d'échecs.

L'*Univers illustré* vient de commencer la publication d'un grand roman de M. S. Le Fanu, intitulé *Mon oncle Silas*. C'est là un véritable roman de sensation. La complication habile des événements, la peinture vive et forte des caractères, tout l'ensemble, éminemment original, ne tend qu'à un but : frapper sans relâche l'imagination, intéresser passionnément et de plus en plus jusqu'au dénoûment imprévu.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la NOUVELLE PRIME GRATUITE que l'*Univers illustré* offre à ses abonnés, prime consistant en volumes élégamment cartonnés à l'anglaise, avec titre doré.

— Tiens ! dit Baroujay à Gertrude, les voilà qui applaudissent maintenant... Et, alors, continua-t-il, vous disiez donc que cet ingénieur avait l'air de songer à Mademoiselle ?

— Oui.

— Pourquoi ne l'a-t-il pas épousée !

— Elle ne valait peut-être pas ce qu'elle vaut aujourd'hui.

— Et, comme cela, il est revenu d'Amérique ? ajouta le sapeur, en donnant à sa physionomie une expression de grande finesse.

— C'est ce qu'on disait quand j'ai servi le pâté de pigeons.

— Eh bien, croyez-moi, dit ce matois de Baroujay avec beaucoup d'assurance; croyez-moi, c'est « un coup monté » d'avance avec le frère qui revient « d'Austrasie. » Je peux me vanter d'avoir fréquenté le théâtre autant que n'importe quel individu civil ou militaire. On y voit « monter de ces coups-là » à toute minute... Oui, mon colonel, dit-il, en se précipitant vers son ceinturon, qui était accroché à un clou.

Son colonel venait de l'appeler.

Et pendant qu'il remettait cet ornement à sa place réglementaire, avec autant de précision et de sang-froid que s'il eût vécu de pain et d'eau depuis vingt-quatre heures, il adressa à Gertrude un sourire d'intelligence et lui dit à demi-voix :

— L'ingénieur est revenu pour l'épouser.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 20 décembre 1875,

POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR.

Le Voyage en Chine

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Labiche et Delacour, musique de François Bazin.

Voici la distribution des principaux rôles :

Henri de Kermoisan, MM. Biron; Pompéry, Diepdalle; Maurice Fréval, Descamps; Bonneleau, notaire, G. Simon; Alidor de Rosenville, Moreau; Martial, Duchateau; Marie Pompéry, M^{lle} Papin; Berthe, M^{lle} Mascart; M^{me} Pompéry, M^{me} Debleye.

Au troisième acte, DÉCOR DU NAVIRE du Grand-Théâtre d'Angers.

Le spectacle commencera par :

CROQUE-POULE, comédie-vaudeville en 4 acte, de Duvert et Lausanne.

Jouée par M. Gustave Simon et M^{lle} Eugénie Simon.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Vu les grands frais occasionnés par le

Voyage en Chine, le prix des places sera légèrement augmenté.

Priz des places pour cette représentation :

Stalles, premières loges, balcon et avant-scène, 4 fr.; premières loges de galerie, baïnoires et parquet, 2 fr. 50; MM. les officiers, 3 fr.; parterre civil, 1 fr. 75; parterre militaire, 1 fr.; parterre militaire, 1 fr. 25; deuxième galerie, 1 fr. 25; amphithéâtre, 60 cent.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris

celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Worzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

EPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ.

Musicien au 63^e de ligne.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, d'aménorrhée, Suppression des Règles et Douce de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux

personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoyé contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, chez M. d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, rue M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes. (531)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 —
1 — 40 — du soir.
7 — 40 —

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures 30 minutes du matin.
10 — 30 —
12 — 30 — du soir.
6 — 40 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 DÉCEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	65	60	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	737	50	»
4 1/2 % jouiss. septembre...	95	50	»	Crédit Mobilier	210	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	717	50	1 25
5 % jouiss. novembre...	103	85	»	Crédit foncier d'Autriche	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	660	»	1 25
Obligations du Trésor, 1. payé.	483	75	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	340	7	50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov.	562	50	»	Orléans	324	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	962	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	320	»	»
— 1865, 4 %	500	»	»	Midi, jouissance juillet.	725	»	5	Est	308	75	»
— 1869, 3 %	360	»	50	Nord, jouissance juillet	1302	50	5	Nord	324	»	»
— 1871, 3 %	343	»	»	Orléans, jouissance octobre.	992	50	»	Ouest	318	50	»
— 1875, 4 %	463	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	616	25	2 50	Midi	316	»	»
Banque de France, j. juillet.	3900	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	287	50	»
Comptoir d'escompte, j. août.	615	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1065	5	»	Vendée	236	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	395	»	»	Société Immobilière, j. janv.	27	50	1 50	Canal de Suez	520	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	336	25	8 75				
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	910	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — omnibus.
1 — 33 — solr.
4 — 12 — — express.
7 — 23 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — solr, omnibus.
4 — 44 — —
10 — 28 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROY.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Baptiste Roy, marchand, demeurant à Vihiers, sont invités à se trouver, le jeudi 23 décembre 1875, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Avec jouissance de suite.

1^o Très-belle maison de campagne, dite les **Tourelles**, au canton de la Croix-Cassée, commune de Villebernier, à un kilomètre de Saumur: onze chambres, remise, écurie, maison de jardinier et jardin de 48 ares.

2^o Maison, à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Presbytère, n° 1 et 3: onze pièces, remise, écurie, caves en roc et deux jardins; gaz et eau de la ville.

3^o Très-grande et belle cave en roc, place de Nantilly, ayant son entrée près le presbytère.

4^o Autre maison, à Saumur, place de Nantilly, n° 5, et rue du Presbytère, n° 2; belle cave en roc, jardin.

S'adresser à M. CHRISTIANI, négociant à Saumur, rue du Presbytère, ou à M^e CLOUARD, notaire. (492)

A VENDRE

LE CHATEAU DE SOUZAY

BELLES CAVES, CUVES, Jardin, terres et vignes.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN HECTARE DE VIGNE ROUGE

Aux Rouères, près la Cave-Bruneau, commune de Saumur.

Joignant des chemins, M. Delavau et autres.

S'adresser à M. BRUNET, au Pally, près Villebernier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (546)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Soixante-six ares de vigne, aux Justices, avec grotte et pressoir à vis; 44 ares de vigne, à la Malgagne; 35 ares de terre, à la Malgagne, ou le Van Langlais; le tout commune de Bagneux.

Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. Joseph GIRAULT, au Pont-Fouchard, ou à M^e CLOUARD, notaire. (592)

A LOUER A SAUMUR

UNE VASTE

MAISON DE COMMERCE

Agréablement située,

Avec magasins, hangars, écuries, cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE CONFIANCE.

VERNEAU

TONNELIER,

A Brain-sur-Allennes (Maine-et-Loire), canton de Saumur.

COURTIER EN VINS.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennes, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.

S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

UNE MAISON DE COMMERCE

demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. d^e pour les départements 4 fr.

Conservation. Blanchiment des Dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure.

BESSON, pharm. à Saumur.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT

1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
2^o Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

UN AN : 14 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50.

DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT

1^o Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition;
2^o Chaque mois, la double planche de Patrons;
3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, coloriée et imprimée sur papier de luxe.

UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50. — TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 22, rue de Verneuil, à Paris.

ALMANACH

DU

MAGASIN PITTORESQUE

POUR 1876

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.

PRIX, pour Paris, 50 cent., — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1876: Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque;

ou réunis en collection, par volumes contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs. Les Almanachs réunis en volumes se paient également 50 centimes chaque et franco par la poste, 75 centimes.

Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

L'EAU DE SUEZ

VACCINE DE LA BOUCHE

supprime instantanément

LES MAUX DE

DENTS

Conservation. Blanchiment des Dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure.

BESSON, pharm. à Saumur.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le